

**N° 6864<sup>22</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2016-2017

---

**PROJET DE LOI**

**portant sur le bail commercial et modifiant  
certaines dispositions du Code civil**

\* \* \*

**DEUXIEME AVIS COMPLEMENTAIRE DU  
CONSEIL DE LA CONCURRENCE**

**DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE  
AU MINISTRE DE L'ECONOMIE**

(21.9.2017)

Monsieur le Ministre,

Je me réfère à votre courrier du 19 juin 2017 par lequel vous soumettez à l'avis du Conseil de la concurrence (ci-après: le Conseil) les amendements parlementaires au projet de loi n° 6864 portant sur le bail commercial adoptés par la Commission de l'Economie.

Ces amendements n'appellent pas d'observations de la part du Conseil.

Le Conseil se réfère par ailleurs aux conclusions de son avis 2016-AV-03 du 16 février 2016 et de son avis complémentaire du 23 mai 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

*Le Président,*  
Pierre RAUCHS

